

Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 avril 2014

Président : M. François de MAZIERES

Sont présents :

M. Claude JAMATI, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Guy-Michel BEROCHE, M. Philippe BENASSAYA, Mme Agnès BENELLI-SOARES, M. Claude VUILLIET, M. Luc WATTELLE, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Patricia GISLE, M. Richard RIVAUD, Mme Pascale RENAUD, Mme Pascale CHARTON, M. Jacques BELLIER, Mme Frédérique KIBLER, M. Olivier DELAPORTE, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Pierre SOUDRY, Mme Florence NAPOLY, M. Philippe BRILLAULT, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, M. Michel CROUZAT, Mme Laurence de PINS, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Jean-Loup ROTTEMBOURG, M. Marc TOURELLE, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Arnaud HOURDIN, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, Mme Sonia BRAU, M. Frédéric BUONO-BLONDEL (sauf délibération n°2014-04-01 - pouvoir à Mme BRAU), M. Daniel GUERSON, M. Patrick CHARLES, Mme Bénédicte AGOPIAN, Mme Marie BOËLLE, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle de CREPY, M. Thierry VOITELLIER, Mme Corinne BEBIN, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS, M. François-Xavier BELLAMY (sauf délibérations n°2014-04-03 à partir du 3^{ème} vice-président à 2014-04-24 - pouvoir à Mme Florence MELLOR), Mme Florence MELLOR, M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT, M. Laurent DELAPORTE, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. François SIMEONI, Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN, M. Benoît de SAINT SERNIN, M. Olivier LEBRUN, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Marie DENAISON.

Absents excusés :

Mme Francine BOBET a donné pouvoir à M. Jean-François PEUMERY
M. Erik LINQUIER a donné pouvoir à M. Alain NOURISSIER
Mme Annick PERILLON a donné pouvoir à Mme Magali ORDAS

Secrétaire de séance : **François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : **4 avril 2014**

Date d'affichage de la convocation : **4 avril 2014**

Nombre de conseillers en exercice : **64**

N° de l'ordre du jour :

2014.04.02 : Détermination du nombre de vice-présidents de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

M. le Président, rapporteur, donne lecture de la délibération.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10 modifié par la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010, article 9-II-3°;

Le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale se compose du président, d'un ou de plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres.

Le Code général des collectivités territoriales précise que le nombre de vice-présidents est librement fixé par le conseil communautaire, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total du Conseil communautaire, ni qu'il puisse excéder 15 vice-présidents.

Par ailleurs, l'article L.5211-10 ouvre la possibilité à l'organe délibérant d'augmenter le nombre des vice-présidents jusqu'à 30% maximum de l'effectif total par un vote spécial du Conseil communautaire à la majorité des 2/3 et sous réserve que le nombre de vice-présidents ne dépasse pas 15.

L'effectif du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc étant de 64 conseillers communautaires, le nombre maximum de vice-présidents qu'il est possible d'élire est de 15. Il est donc proposé de fixer à 14 le nombre de vice-présidents.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil communautaire :

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE,

- 1) conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, de fixer à 14 le nombre de vice-présidents.*

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

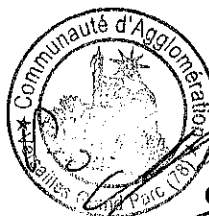
Nombre de présents : 61

Nombre de suffrages exprimés : 61 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés.

(1 voix contre de M. François SIMEONI)

*(3 abstentions de M. Daniel GUERSON, M. Claude VUILLIET et
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN)*



Pour le Président,
Par délégué,

Olivier BERTHELOT
Directeur Général des Services

2014_04_02

N° de l'acte : 2014_04_02
Date de décision : 10/04/2014
Nature de l'acte : Délibérations
Objet : Détermination du nombre de vice,présidents de la
communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.
Classification : 5.1. Election executif
Rédacteur : Bénédicte Artuphel
AR reçu le : 22/04/2014
N° AR : 078-247800584-20140410-2014_04_02-DE

Pièces jointes

2014 04 02 AG - Détermination du Nb de V.Pdts.pdf

Historique

22/04/14 16:44		
22/04/14 17:30	Reçu	Bénédicte Artuphel
22/04/14 17:30	Reçu	Bénédicte Artuphel
22/04/14 17:44	En cours de transmission	
22/04/14 17:47	Transmis en Préfecture	
22/04/14 18:08	Accusé de réception reçu	

